



L'UNIFED veut sacrifier la Formation Professionnelle sur l'autel de l'austérité !

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO réunies ce 13 janvier 2015 en Commission Paritaire de Branche ont pris acte de la déclaration liminaire de l'UNIFED annonçant un recul important de la mutualisation au niveau de l'OPCA UNIFAF.

En septembre 2014, l'ensemble des organisations syndicales revendiquait à minima le maintien des taux de contribution à la Formation Professionnelle Continue, soit 2,30 % de la masse salariale.

Alors que les négociations ont commencé avec une proposition patronale d'une cotisation formation de 1,7 % de la masse salariale brute (1 % légal + 0,7 % conventionnel : soit 1,7 % mutualisé), l'UNIFED annonce aujourd'hui une cotisation mutualisée réduite à 1,3 % au mieux !... voire 1,10 % si le 0,20 % du Compte Personnel de Formation (CPF) n'est pas versé à l'OPCA.

Annoncer ce recul après plus de six séances de négociations est irrecevable pour toutes les organisations syndicales présentes à la négociation. Unanimement, toutes renvoient à **l'UNIFED l'entière responsabilité des conséquences sociales sur l'OPCA UNIFAF si le niveau financier mutualisé versé à l'OPCA avant la réforme et la loi du 5 mars 2014 n'était pas maintenu à minima.**

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO actent le désengagement des employeurs **et leur absence de volonté de construire une véritable et ambitieuse politique de formation professionnelle**, solidaire au niveau des établissements de la branche, permettant de répondre aux besoins des salariés et des établissements du secteur.

Paris, le 15 janvier 2015.

Contacts :

- Pour la CFDT : Loïc Le Noc 06 27 73 14 50
- Pour la CFE/CGC : Noëlle RAYNIER 01 48 79 49 49
- Pour la CFTC : Denis LAVAT 01 42 58 98 40
- Pour la CGT : Joëlle LOUSSOUARN 06 80 99 47 44
- Pour FO : UNSSP FO 01 44 01 06 10 – FNAS FO 01 40 52 85 80